Procès verbal du Conseil Municipal du jeudi 27 mars 2025 à 20h

Présents : Mme Sylvie BOUST, Maire, M. Nicolas NEDELEC, 1er Adjoint, M. Lionel HENRIO, 2ème Adjoint, M. Jean-Claude GUERET, M. Joseph LE LOUARN, Mme Rolande CARLIN, M. Pierre BERGHOF, M. Eric GOUVILLE, M. Thomas SARRION.
Absent excusé : M. Pierre CARTAILLER.
Secrétaire de séance : Mme Rolande CARLIN
PV du conseil du 28 janvier 2025 : adopté.
Lecture du registre des délibérations du conseil du 28 janvier 2025 : approuvé.

Délibération SDEC étude définitive : Projet d'effacement des réseaux « Rue du Bourg L'Abbé »
Mme le Maire présente au Conseil Municipal le dossier établi par le Syndicat Départemental d'Energies du Calvados (SDEC ENERGIE) relatif à l'effacement des réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage et de télécommunication, cité en objet.
Le coût total de cette opération est de 107 533,80€ TTC.
Le taux d'aide sur le réseau de distribution électrique est de 50 %, sur le réseau d'éclairage de 50 % (avec dépense prise en compte plafonnée à 75 % par ml de voirie) et 50 % sur le réseau de télécommuncation.
La participation communale s'élève donc à 44 805,67€ déduction faite des participations mobilisées par le SDEC ENERGIE.
Après avoir entendu cet exposé, le Conseil municipal, à l'UNANIMITE (9 voix POUR) :
- confirme que le projet est conforme à l'objet de sa demande
- prend acte que les ouvrages seront construits par le SDEC ENERGIE sauf le câblage de télécommunication par Orange
- prend acte que le SDEC ENERGIE est propriétaire du génie civil de télécommunication
- donne permission de voirie pour la réalisation des travaux sur son domaine public
- s'engage à voter les crédits nécessaires en fonction du mode de financement choisi
- décide du paiement de sa participation en une fois à la réception des travaux (section de fonctionnement)
- s'engage à verser sa contribution au SDEC ENERGIE dès que les avis seront notifiés à la commune
- prend note que la somme versée au SDEC ENERGIE ne donnera pas lieu à récupération de TVA
- s'engage à verser au SDEC ENERGIE le coût des études pour l'établissement du projet définitif en cas de non engagement de la commune dans l'année de la programmation de ce projet. Ce coût est basé sur un taux de 3 % du coût total HT soit la somme de 2 688,34€.
- autorise son Maire à signer les actes nécessaires à la réalisation de ce projet.

Vote des subventions 2025

	N° Compte	Vote 2024	Réalisé 2024	Vote 2025
ADMR	65748	500	500	200
Centre François Baclesse	65748	200	200	500
FCB	65748	300	300	300
Un Nouveau Monde	65748	300	300	200
Handi chiens	65748	150	150	200
MFR Balleroy	65748	100	100	100

Les restos du coeur	65748	300	300	300
Association familiale ouvrière (ludothèque)	65748	200	200	200
SNSM	65748	200	200	200
Centres aérés	65741	300	225,82	300
Voyages scolaires	65741	500	0	500
RPI d'Esquay OCCE 14 COOP	65748	300	300	Doit faire l'objet d'une délibération
Pompiers du GSCF	65748	250	250	250
Subvention Ukraine	65748	500	500	Doit faire l'objet d'une délibération

Vote du compte de gestion 2024

Le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Résultats d'exécution du budget principal 2024 transmis par la SGC de Bayeux :

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATIOND' ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I- Budget principal					
Investissement	62 178,52		-52 824,15		9 354,37
Fonctionnement	378 240,86		- 392,23		377 848,63
TOTAL I	440 419,38		- 53 216,38		387 203,00
II- Budget des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III – Budget des services à caractère industriel et					

commercial					
TOTAL III					
TOTAL I+II+III	440 419,38		- 53 216,38		387 203,00

Résultats budgétaires de l'exercice 2024 transmis par la SGC BAYEUX

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
RECETTES	103 464,52	561 408,86	664 873,38
Prévisions budgétaires	20 062,78	209 736,49	229 799,27
Recettes émises			
DEPENSES			
Autorisations budgétaires	82 257,00	237 776,00	320 033,00
Dépenses émises	72 886,93	210 128,72	283 015,65
RESULTAT de l'exercice			
Déficit	52 824,15	392,23	53 216,38

Le compte de gestion est conforme au compte administratif.
Le Conseil vote le compte de gestion à l'UNANIMITE (9 voix POUR).

Vote du compte administratif 2024
Mme Boust, Maire, présente le détail du compte administratif 2024.
Mise au vote du compte administratif par le doyen de l'assemblée, M. Jean-Claude GUERET.
Le Maire doit se retirer pour laisser les conseillers débattre et se prononcer sur le compte administratif 2024, et ne participe pas au vote.
Le Conseil vote le compte administratif à l'UNANIMITE (8 voix POUR).

Affectation des résultats 2024

Les résultats excédentaires de fonctionnement doivent être affectés en priorité aux éventuels besoins de financement de la section d'investissement. Une fois cette affectation opérée, le solde de chaque section sera reprise au budget de l'exercice 2025.
Ces reprises et affectations de résultats 2024 seront inscrites au budget primitif 2025 de chaque budget.

Le solde d'exécution de la section d'investissement est repris en 2025 au
compte 001 : + 9 354,37€ du budget d'investissement-dépenses.

Compte tenu des **restes à réaliser de 8 171,54€, d'où un excédent de financement de + 1 182,83€.** Aucune affectation **au compte 1068** du budget d'investissement.

Le résultat cumulé de fonctionnement fin 2024 de **+ 377 848,63 € sera reporté au compte 002** du budget de fonctionnement-recettes.

Le Conseil municipal vote l'affectation des résultats 2024 à l'UNANIMITE (9 voix POUR).

Affaires diverses

Modification n°6 du PLUi de Bayeux Intercom : approuvée

Travaux de voirie entreprise MARTRAGNY rue du Bourg L'Abbé
Les travaux sont prévus à partir de la dernière semaine de septembre (semaine 39).
La demande subvention sur les amendes de police a été refusée.

Ponts-maçonnerie
En attente d'un rendez-vous avec entreprise LAFOSSE.
Le Programme Ponts Travaux est prolongé jusqu'au 30 juin 2026.

Défense incendie rue des Hauts Vents : prévue fin septembre

Zinc clocher
Le devis de l'entreprise GUILLOUF d'un montant de 15 982,73€ TTC a été transmis à l'assurance.
Le rendez-vous avec l'expert a eu lieu le 14 mars.

Recherche de fuite effectuée par M. Courval CMPC le 25/03. Réparation effectuée le même jour avec changement de 3 robinets (vers garage, vers mairie, vers cimetière) situés dans un regard à la limite parking mairie/parking logements.

Travaux M. SALLENT espaces verts
Haut du chemin du Recouvry sur 300m : coût partagé avec Esquay 400€. En recherche d'une solution (barrière) pour empêcher l'accès au chemin (dépôts sauvages).
Nettoyage du bassin de rétention près du château d'eau, abattage des arbres et broyage : 2 500€.

Extension cimetière
Plan topographique réalisé par GEOMAT.
Etude hydrogéologique à réaliser par FONDASOL: sondages et pose de piézomètres, à partir du 31 mars.

Ordinateur
Prévoir un budget entre 800 et 1 200€ pour un ordinateur complet avec écran. Le Conseil décide de demander un devis à DARTY.

Mur près transfo rue du Bourg L'Abbé : Information envoyée à ENEDIS. En attente d'une analyse du risque.

Fibre au 197 bis rue de la Chapelle St Philippe: accord pour le raccordement en souterrain, en attente de la demande de permission de voirie.

Repas des Aînés
Dimanche 28 septembre à la salle avec traiteur. Animation à prévoir.

Spectacle de Noël

« Le voyage de Titi » le 14 décembre à 15h à la salle communale.

La séance est levée à 22h10